

Calcul des primes basé sur les coûts et plus des prédictions

Résolution adoptée par l'Assemblée des délégués de la SVM le 25 juin 2020

L'Assemblée des délégués de la Société vaudoise de médecine (SVM) exprime son soutien à la démarche du Conseil d'État vaudois, menée en collaboration avec les gouvernements de Genève et du Tessin, d'intervenir auprès de l'Assemblée fédérale pour viser une meilleure adéquation entre les primes d'assurance-maladie et les coûts de la santé.

L'Assemblée des délégués de la SVM recommande ainsi au Grand Conseil vaudois d'accepter les 3 projets d'initiatives cantonales qui leur sont soumises : « Plus de force aux cantons »; « Pour des réserves justes et adéquates »; « Pour des primes conformes aux coûts ».

L'Assemblée des délégués de la SVM recommande par ailleurs de changer le paradigme du calcul des primes en passant d'un système basé sur la prévision des coûts à un système basé sur les dépenses réalisées.